



## Je souhaite prendre le nom de ma mère

Par **magalinette**, le **10/10/2012 à 15:34**

Bonjour,rnrnVoilà plus de 10 ans que je n ai pas vu mon père, nous nous sommes quittés dans des conditions assez douloureuses ... rnrnIl y a 5 ans a la naissance de ma première fille , j ai souhaiter reprendre contact ,cela c'est mal passé , il a definitivement tirer un trait sur moi , et ce vois mal aimé mes enfants ... rnrnBref c'est a cause de cela , et pour mon besoin personnel je voudrais changer de nom et prendre celui de ma mere . rnrnVu que mes enfants portent le nom de leur père cela , ne changera rien pour elle .rnrnComment dois je procéder ? rnrnMerci de vos futurs réponses

Par **amajuris**, le **10/10/2012 à 18:11**

bjr,rnrnune simple mécontente ne suffit pas à obtenir le changement de votre nom de famille figurant sur votre acte de naissance, il faut un motif légitime.rnrndt